

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

Date de convocation : 9 juin 2026

L'an deux mille-vingt-six, le mardi seize juin à 18h00, les membres du Comité syndical du SYVEDAC, sur convocation qui leur a été adressée par Monsieur le Président, Nicolas JOYAU, se sont réunis, en séance publique dans les locaux de la Communauté urbaine CAEN LA MER – 16 rue Rosa Parks à CAEN (les Rives de l'Orne), salle de l'Hémicycle.

Nombre de membres en exercice : 69

Nombre de membres présents : 44

Etaient présents :

⇒ COMMUNAUTE URBAINE CAEN LA MER

Délégués titulaires : Mme BARILLON, M. BEAUGÉ, M. BERTHAUX, M. BOURGUIGNON, Mme COLLET, Mme COUE DA SILVA, M. DEGOULET, M. DEROO, M. GODEFROY, M. JOYAU, Mme LAMY, M. LECERF, M. LEPRUN, M. LIZORET, M. MATA, M. MAUGER, M. SIMAR, M. VINCENT.

Délégués suppléants : M. JURASCHEK, M. SAVARY, M. ZANNIER.

⇒ COMMUNAUTE DE COMMUNES CINGAL-SUISSE NORMANDE

Délégués titulaires : Mme MAHÉRAULT, Mme ONRAED.

⇒ COMMUNAUTE DE COMMUNES CŒUR DE NACRE

Délégué suppléant : M. PAILLETTE.

⇒ COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION LISIEUX-NORMANDIE

Délégués titulaires : M. BENARD, M. CAREL, M. COLAS, M. COOL, Mme COTTRON.

Délégué suppléant : M. BRETHES, M. TISSIER.

⇒ COMMUNAUTE DE COMMUNES NORMANDIE CABOURG PAYS D'AUGE

Délégués titulaires : M. CICHETTI, M. GERMAIN, M. PICODOT.

⇒ COMMUNAUTE DE COMMUNES DU PAYS DE FALAISE

Délégués titulaires : M. CAILLOUET, M. MAUNOURY.

⇒ SMICTOM DE LA BRUYERE

Délégués titulaires : M. BOUJRAD, Mme FIEFFÉ, M. MARTIN.

⇒ COMMUNAUTE DE COMMUNES VAL ÈS DUNES

Délégués titulaires : Mme FOUREZ, Mme LONCLE, M. OUIN.

⇒ COMMUNAUTE DE COMMUNES VALLEES DE L'ORNE ET DE L'ODON

Délégués titulaires : M. LANDREIN.

Délégué suppléant : M. PINEL.

Etaient absents excusés (délégués titulaires) :

⇒ COMMUNAUTE URBAINE CAEN LA MER

Délégués titulaires : M. BONNE, Mme BOSQUER, M. DE WINTER, M. DUBAS, M. JEANNE, Mme LEPETIT, M. POTTIER, M. RENOUF, M. SIX.

⇒ COMMUNAUTE DE COMMUNES CŒUR DE NACRE

Délégués titulaires : M. BUFFETRILLE, M. HOTTELART, M. RENAUD.

⇒ COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION LISIEUX-NORMANDIE

Délégués titulaires : M. DESHAYES, M. GROULT, Mme ZEYMES.

⇒ COMMUNAUTE DE COMMUNES NORMANDIE CABOURG PAYS D'AUGE

Délégués titulaires : Mme DUBOS.

⇒ COMMUNAUTE DE COMMUNES VALLEES DE L'ORNE ET DE L'ODON

Délégués titulaires : M. JUS, Mme MOSTIER.

Etaient absents (délégués titulaires) :

⇒ COMMUNAUTE URBAINE CAEN LA MER

Délégués titulaires : Mme AUBERT, M. AUBERT, M. COUTANCEAU, M. ESCACH, M. GRIPPON.

⇒ COMMUNAUTE DE COMMUNES CŒUR DE NACRE

Délégués titulaires : M. HEUTTE.

⇒ COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION LISIEUX-NORMANDIE

Délégués titulaires : Mme AUGÉ.

⇒ COMMUNAUTE DE COMMUNES DU PAYS DE FALAISE

Délégués titulaires : M. DELILE.

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

014-251402681-20260616-260616_16-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 23/06/2026

Publication : 23/06/2026

Pour l'autorité compétente par délégation



16. FINANCES – EXERCICE 2025 – AFFECTATION DU RESULTAT

Le Compte Financier Unique 2025 fait apparaître les résultats de clôture suivants :

	Fonctionnement	Investissement	Total
Mandats émis	25 001 547,93 €	2 707 622,29 €	27 709 170,22 €
Titres émis	25 112 190,35 €	2 555 113,95 €	27 667 304,30 €
Résultat de l'exercice	110 642,42 €	-152 508,34 €	-41 865,92 €
Résultat antérieur reporté	5 838 096,68 €	-104 328,32 €	5 733 768,36 €
Résultat cumulé	5 948 739,10 €	-256 836,66 €	5 691 902,44 €
RAR dépenses	0,00 €	61 869,34 €	61 869,34 €
RAR recettes	0,00 €	0,00 €	0,00 €
Solde des restes à réaliser	0,00 €	-61 869,34 €	-61 869,34 €
Résultat cumulé avec restes à réaliser	5 948 739,10 €	-318 706,00 €	5 630 033,10 €

L'excédent de fonctionnement constaté en 2025 au Compte Financier Unique s'élève à :
5 948 739,10 €

Le déficit d'investissement constaté en 2025 au Compte Financier Unique s'élève à : - 256 836,66 €

Conformément à l'instruction M 57, il convient d'affecter les résultats comme suit :

- Le solde d'investissement reporté en dépenses (001) pour 256 836,66 €,
- L'excédent de fonctionnement 2025 d'un montant de 5 948 739,10 €, compte tenu du résultat de clôture pour 5 630 033,10 €, en report à nouveau de la section de fonctionnement (compte 002) et pour 318 706 € en excédent de fonctionnement capitalisé en recettes d'investissement (compte 1068).

LE COMITE SYNDICAL

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales ;

Vu l'instruction M 57 ;

Vu le Compte Financier Unique de l'exercice 2025 ;

CONSIDERANT que l'instruction comptable M57 implique qu'après l'approbation du compte financier unique d'un exercice donné, il soit procédé à l'affectation du résultat ;

APRES EN AVOIR DELIBERE ;

DECIDE d'affecter les résultats comme suit :

- Le solde d'investissement reporté en dépenses (001) pour 256 836,66 €

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

251402681-20260616-260616_16-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 23/06/2026

Publication : 23/06/2026

Pour l'autorité compétente par délégation

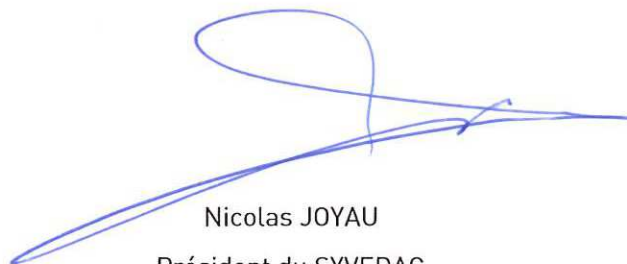


- L'excédent de fonctionnement 2025 d'un montant de 5 948 739,10 €, compte tenu du résultat de clôture pour 5 630 033,10 €, en report à nouveau de la section de fonctionnement (compte 002) et pour 318 706 € en excédent de fonctionnement capitalisé en recettes d'investissement (compte 1068).

DIT que la présente délibération peut faire l'objet d'un recours contentieux devant le tribunal administratif de Caen dans un délai de 2 mois suivant sa publication. Ce recours contentieux peut être précédé dans ce délai d'un recours gracieux auprès de monsieur le président. Cette procédure prolonge le délai de recours contentieux qui doit alors être introduit dans les 2 mois suivant la réponse au recours gracieux.

AUTORISE le Président ou son représentant à signer l'ensemble des pièces nécessaires à la bonne exécution de la présente délibération.

Pour extrait conforme



Nicolas JOYAU
Président du SYVEDAC

A L'UNANIMITE

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

014-251402681-20260616-260616_16-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 23/06/2026

Publication : 23/06/2026

Pour l'autorité compétente par délégation

2/2

